



Compte rendu de la réunion du Comité directeur

21 novembre 2017 à Mareau

Présents : Jean-Louis Mergault, Gilles Blain, Roland Barbier, Sandrine Gallier, Alain Destrez, Sylvain Edine, Sylvie LANSON, Marie-Ange Villepelé.

Excusés : Henri Auvray, Liliane Courtois, Philippe Chaquin.

Absent : Michel Aubry a donné sa démission du Comité directeur.

A l'ordre du jour :

- Bilan début de saison
- Calendrier fin de saison 2017/2018 des critères
- Début de réflexion sur l'arbitrage, moyen humain et matériel
- Gestion des stocks des cibles et du matériel
- Questions diverses

Bilan des critères et championnats 10m.

La nouvelle formule d'engagement en critérium satisfait les membres du comité.

Les deux séries du vendredi soir sont supprimées pour le 3^{ème} critérium qui a lieu à la SMOC, par manque d'arbitres. Les séries du vendredi seront rétablies pour le 4^{ème} critérium à St Denis en val.

On note une baisse de fréquentation aux premières compétitions.

Changement d'horaire pour les critères EDT le samedi après-midi. Séries à 14h, 15h30 et 17h. La série du dimanche matin est à 10h. (Horaires, entrée pas de tir).

Dans l'ensemble la nouvelle réglementation sur la tenue du tireur est respectée.

Si la musique a surpris au championnat du Loiret par manque d'information préalable, elle ne semble pas avoir troublé les tireurs.

Toutefois il n'y aura pas de musique au départemental EDT.

Calendrier 2017/2018

Les membres du comité ont préparé le calendrier de fin de saison. Il a été mis en ligne sur le site du CDTL

Arbitrage

La dotation de tablettes pour l'arbitrage reste à l'étude. Principe retenu : avoir des tablettes dans une mallette à disposition des arbitres lors de compétitions. But : rentrer les règlements et les feuilles de match. Il faudra un responsable pour les mises à jour.

Un essai sur tablettes existantes est envisagé au préalable. Sandrine Gallier se charge de recueillir des devis pour les achats.

Pour pallier au manque d'arbitres, il faudrait déjà que chaque club ait un arbitre.

Le comité se propose de solliciter les tireurs pour aider pendant les compétitions. Ce peut être une aide d'une heure, de deux heures... La demande se ferait sur la feuille d'inscription des critères.

Gestion des stocks

4000 cartons d'arbalète match non numérotés ne seront pas utilisés par le CDTL.

Les cibles arbalète match seront données aux 4 tireurs qui ont participé au championnat du Loiret.

Questions diverses

-Sandrine Gallier soulève le problème des points d'accès au championnat régional en discipline pistolet vitesse. « Pourquoi avoir ouvert le championnat régional à plus de séries en pistolet vitesse et avoir mis des points d'accès, contrairement aux années précédentes. Cette année le taux de qualifiés du Loiret chute à 60%, alors qu'auparavant il était compris entre 85 et 89%. (Voir document annexe). Est-il possible de demander à la Ligue du Centre Val de Loire de revenir à une qualification open, voire de modifier les points qualificatifs à la baisse ».

-Sylvie Lanson a présenté le projet de convention Equipe Technique Départementale (ETD).

Le secrétaire :

Gilles Blain

Le vice- président :

Sylvain Edine